

FONCTIONS PUBLIQUES

REGARDS DE CAMPAGNE



La dernière ligne droite de la campagne pour les élections professionnelles du 4 décembre dans la fonction publique est engagée. De multiples actions CFTD se sont déroulées ces derniers mois en Île-de-France avec le soutien de l'Union régionale auprès des agents de l'État, des hôpitaux, des collectivités territoriales, et vont s'amplifier dans les semaines à venir jusqu'au jour du scrutin. Solidaires a recueilli les propos de militants sur les thèmes revendicatifs développés dans la campagne.

Par Jean-Jacques Perot & Jean-Paul Rueff

Les agents de la fonction publique sont directement touchés par les mesures d'économies décidées par le gouvernement. La réduction de la dette publique de la France est nécessaire, mais ne doit pas se faire au détriment des personnels. Pour la CFTD, défendre la qualité de vie au travail et hors travail des agents, c'est défendre le service public.

Pouvoir d'achat : une situation qui se détériore

La question de la rémunération des agents de la fonction publique est particulièrement sensible en Île-de-France où le coût de la vie est élevé. Grégoire Bagot, secrétaire général d'Interco Val-de-Marne, au cours de ses rencontres avec les agents des collectivités territoriales, a écouté attentivement leurs témoignages.

« Le constat est récurrent, les agents se plaignent de la baisse constante du pouvoir d'achat : gel du point d'indice depuis 4 ans, régimes indemnitaires attribués trop souvent sans transparence, niveau de prestations sociales inégales entre collectivités ». En effet, les aides sociales versées aux agents peuvent varier considérablement. « Ainsi dans le Val-de-Marne, pour la même prestation de prise en charge de

mutuelle santé, certaines villes ne participent pas à leur financement, alors que d'autres le font à hauteur de 32 euros ! » La rémunération des agents des collectivités est la plus basse des trois fonctions publiques. « *Et cela ne concerne pas uniquement la catégorie C, puisqu'à fonction et ancienneté égales les cadres de catégories A ou B sont sous-payés par rapport au privé* ». La CFDT est pleinement investie sur cette question du pouvoir d'achat. « *La fédération Interco agit pour revendiquer une refonte des grilles salariales et du régime indemnitaire avec une augmentation conséquente des basses rémunérations* ». Elle agit également au plan local pour accompagner les agents dans leurs revendications pour une meilleure prise en charge par les collectivités de la protection sociale (mutuelle santé), de l'accès au logement, du coût des transports.

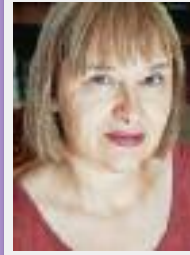
Et les conditions de vie

Le pouvoir d'achat, c'est également bien se loger, se soigner, se déplacer, trois postes de dépenses qui pèsent lourdement sur le budget des ménages. Là encore les salariés du public sont souvent mal lotis. Les difficultés à se loger, à se déplacer dans notre région sont telles qu'elles deviennent un axe de travail essentiel pour les équipes syndicales. Ainsi le syndicat francilien des Postes s'est emparé de cette problématique comme le détaille Francis Magnou. « *La situation à La Poste a profondément évolué depuis 2000. Le temps des recrutements massifs est terminé et la pratique qui voulait que tout postier soit affecté, en Île-de-France est*

désormais révolue ». Ainsi, la politique basée sur des foyers permettant aux jeunes arrivants de se loger a été réorientée au profit d'une offre de logements sociaux familiaux. « *Bien que La Poste arrive globalement à répondre à la demande, il est apparu nécessaire que nous accompagnions les agents dans leurs démarches* ». Une permanence s'est alors mise en place, tenue par des militants, où les salariés et en premier lieu les adhérents CFDT peuvent trouver une aide tant dans le dépôt de leur dossier que pour connaître leurs droits. La question des transports est également sensible pour les personnels. « *La Poste est dans une période de forte restructuration avec des délocalisations de bureaux et la mise en place de gigantesques plateformes* » précise Francis Magnou. Cela entraîne de nouveaux besoins. « *Nous mettons l'accent dans cette campagne sur la nécessité d'élaborer un plan de déplacement d'entreprise qui réponde à l'attente des salariés, et une meilleure indemnisation des frais de déplacement* ».

Qualité de vie au travail : un accord nécessaire

Ces dernières années, les conditions de travail se sont dégradées dans la fonction publique. Les restructurations précipitées, les réductions d'effectifs, la montée de la précarité, ont fait peser sur les agents tensions et inquiétudes qui détériorent la qualité de vie au travail et nuisent à la qualité du service rendu. C'est bien l'organisation du travail qu'il faut interroger, en étant à l'écoute des personnels, en impliquant leurs représentants



Michèle BERRADA,
secrétaire
générale du
syndicat Santé-
sociaux des
Hauts-de-Seine

Quelle est votre situation ?

Notre syndicat regroupe les agents des hôpitaux (hors Assistance publique), des centres de long séjour et des maisons de retraites, soit environ 6 000 salariés. L'ensemble des personnels se plaignent d'une situation de sous-effectifs qui engendre une multiplication des tâches et des conditions de travail qui se détériorent.

Quelles conséquences ?

Par exemple concernant les aides-soignants : le manque de personnel réduit fortement le temps consacré aux malades pour les aider dans les actes de la vie courante. Une situation souvent insoutenable au point que les personnels estiment qu'elle frôle parfois la maltraitance. Un autre constat fort apparaît : les collectifs de travail autrefois très soudés ont tendance à se déliter. La formation, pourtant essentielle, est aussi freinée à la fois par une insuffisance budgétaire et par la réalité de sous-effectifs. Nous sommes face à une situation de titularisation des contractuels qui traîne. À côté de cela, nous avons réussi à mettre en échec la tentative de certains employeurs de remettre en cause les congés bonifiés des agents des DOM-TOM.

Quelles actions mène la CFDT ?

La CFDT multiplie les tournées dans les établissements et les contacts avec les agents. Nos militants sont à leurs côtés au quotidien. C'est un moment privilégié qui permet de constater l'ampleur des motifs d'insatisfaction.

dans une démarche collective de prévention, en donnant aux cadres les marges de manœuvre indispensables à l'amélioration des conditions de travail. L'accord sur la prévention des risques psychosociaux dans la fonction publique signé en 2013 prévoit la mise en œuvre d'un plan d'évaluation et de prévention par chaque employeur public en 2015. Il annonce également l'ouverture de négociations sur la qualité de vie au travail. Autant de leviers dont saura se saisir la CFDT pour améliorer la vie quotidienne des personnels.

Cadres : rompre l'isolement

D'un champ professionnel à l'autre, les cadres publics partagent des préoccupations comme le fort isolement ressenti, ou aussi une difficulté dans la conduite du changement parce qu'ils sont peu associés aux processus de décisions. Pour Catherine Villar, membre

du Bureau national de la CFDT Cadres, la fusion impôts/trésor intervenue au sein du Ministère des Finances a entraîné une remise en cause des trajectoires professionnelles : « Nous sommes touchés par des suppressions d'emplois. De ce fait, le cadre assume souvent plusieurs métiers, a parfois la responsabilité d'équipes éclatées en des lieux différents et connaît de longues journées ainsi qu'un stress important ». Les cadres sont donc soucieux quant à la reconnaissance de leur travail dans un environnement juridique de plus en plus complexe. Elle pointe aussi la baisse du nombre de promotions « liée aux effets d'une fusion essentiellement motivée par des économies budgétaires mais également de façon mécanique par la diminution des départs en retraite ». Catherine insiste sur la responsabilité particulière du type de syndicalisme que porte la CFDT : « l'importance d'être défendu

par un syndicat confédéré prend toute sa force face à des revendications corporatistes portées par des associations de défense des cadres qui perdent de vue l'intérêt collectif ». La CFDT, 1^{ère} organisation syndicale chez les cadres, soutient la mise en place d'espaces de dialogue professionnel. Lutter contre l'isolement, favoriser les temps de concertation, autant d'interrogations auxquelles le syndicalisme doit répondre et venir en soutien aussi bien de manière collective que dans sa capacité à prendre en compte l'individu.

Contractuels : des avancées, des attentes

Qu'ils soient vacataires, en CDD, ou en CDI, les contractuels de la fonction publique n'ont pas de véritable statut. La CFDT, dans les différentes fonctions publiques, s'engage pour construire des droits pour ces salariés. « Ces agents sont 900 000 en



Mathieu ROTTIER, 28 ans, adhérent du Sgen Académie de Versailles.

Que représente aujourd'hui être jeune professeur des écoles en Île-de-France ?

Beaucoup de plaisir, de travail... et de galères ! L'impression d'être un "pion" que l'Éducation Nationale place sur une case ! Pour moi qui viens d'effectuer ma 2^e rentrée scolaire après ma période de stage, c'est de connaître la veille son affectation et le niveau de

la classe dans laquelle on va enseigner. Pour mon premier poste j'ai enseigné auprès d'adolescents dans un Institut Médico-professionnel (IMPRO) sans aucune formation préalable, et cette année, juste avant de prendre ma place en élémentaire, on m'envoie en école maternelle, où l'on ne m'attendait pas !

Tu es originaire des Pays de Loire, pourquoi venir en Île-de-France ?

C'est un choix de raison, le nombre de postes ouverts au concours étant très limité en Pays de Loire, je me suis présenté dans les Yvelines. Je n'imaginais pas alors les difficultés que j'aurai pour trouver un logement. Lorsque l'on connaît au dernier

moment son affectation, il est impossible d'anticiper. J'ai vécu à l'hôtel, hébergé chez des amis. Je viens enfin de trouver un logement en colocation, sans avoir été aidé par l'Éducation Nationale.

Quelle serait la revendication prioritaire de la CFDT pour les jeunes dans ta situation ?

Que le Ministère se comporte comme un employeur socialement responsable avec un accompagnement de nos premiers pas dans le métier. Nous sommes passionnés par notre profession, mais nos conditions de travail et de vie ne nous permettent pas de l'exercer sereinement.

France, soit près de 20 % du total des effectifs de la fonction publique. Ils ne sont pas titulaires d'un grade, mais bien d'un contrat, ce qui justifie pleinement la construction de garanties collectives » nous rapporte Mylène Jacquot, secrétaire générale adjointe de l'UFFA (Union des fédérations CFDT des fonctions publiques). Avec la signature de l'accord du 31 mars 2011 sur la sécurisation des parcours professionnels des contractuels dans les trois fonctions publiques, des avancées importantes ont été obtenues par la CFDT. « Ainsi les mesures d'accès à l'emploi de titulaires, les CDI automatiques pour les contractuels ayant l'ancienneté requise, l'encadrement des cas de recours aux agents contractuels sont déjà effectifs ». Il reste à mettre en application, ce qui devrait être fait dans les prochaines semaines, un volet sur la rémunération, pour laquelle la CFDT a obtenu qu'une réévaluation soit pratiquée à l'issue de 3 ans de contrat CDI ou CDD. Pour autant, tout n'est pas réglé et notamment la mise en place dans la fonction publique hospitalière et la fonction publique territoriale des Commissions consultatives paritaires, chargées d'examiner la situation individuelle des contractuels. « En effet, si celles-ci existent pour l'État, il s'avère que les employeurs territoriaux et hospitaliers ne sont pas

pressés pour installer ces instances et les décrets tardent à sortir ». La CFDT continuera d'agir pour s'assurer que la construction de garanties collectives soit effective pour l'ensemble des agents contractuels des trois versants de la fonction publique.

Porter la parole des salariés

Toute la CFDT, de la Confédération aux sections, est à l'écoute des personnels des fonctions publiques. Comme le soutient Lahouari Boubekour, secrétaire régional en charge des fonctions publiques, « Notre rôle de syndicalistes est de mettre en avant les réalités vécues par les agents, mais aussi de proposer des solutions. L'interprofessionnel est venu en appui de toutes les démarches qui donnent la parole aux salariés pour construire de la revendication ». L'investissement des équipes syndicales est important : visites de terrain, distributions de tracts, interpellations des employeurs. En Île-de-France, la campagne « Une carte, une idée », qui fait le choix de la proximité avec les agents, porte ses fruits dans plusieurs collectivités et services. Alors, à chacun d'entre nous, agents du public et salariés du privé, retraités, de faire connaître le syndicalisme que nous portons en appelant au vote CFDT le 4 décembre prochain ! □



Marie-Danielle PAWLUK est responsable des sections Lycées au syndicat Interco de Seine-et-Marne

Pourquoi avoir centré le développement syndical sur les personnels des lycées ?

Les agents techniques des lycées sont des agents territoriaux employés par le Conseil régional. Ils sont isolés, souvent peu considérés par leur hiérarchie. En 2009, sillonnant les 64 établissements du département, je me suis rendu compte que ces agents n'avaient pas vu de représentants syndicaux depuis plus de 10 ans, le taux de syndicalisation y était donc très faible, et les demandes étaient énormes !

Quelles sont les actions que tu as mises en place ?

Tout d'abord, j'ai organisé des heures d'informations syndicales, pour faire connaître la CFDT, mais surtout pour être à l'écoute des agents, appréhender leurs problèmes et peu à peu lancer des actions concrètes : enquêtes sur la qualité de vie au travail notamment, diffusion du guide Interco « l'agent public ». Le bilan est extrêmement positif ! En 5 ans, 160 personnels des lycées ont rejoint la CFDT dans le département. Nous sommes désormais reconnus par la Région et avons obtenu des résultats concrets sur le temps de travail ou encore l'accueil des travailleurs handicapés, sans parler de la résolution de nombreuses situations individuelles.

